



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUELS GRS

Salle Omnisports du Pinsan à EYSINES
18 novembre 2018



Les mots d'accueil

La ville d'Eysines mène une politique sportive qui participe au développement de l'ensemble des pratiques et qui favorise le dynamisme de la vie locale. Forte de ses 50 sections sportives et de ses plus de 4 500 licenciés, elle permet aux eysinais d'accéder à une offre diversifiée de disciplines tout en misant sur les valeurs de solidarité, d'intégration, d'humanisme et de respect que le sport contribue à transmettre.

Le 18 novembre prochain, nous allons accueillir à la salle omnisports du Pinsan le championnat départemental individuel de GR et je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour saluer le travail et l'enthousiasme du club d'Eysines GR. Son équipe dirigeante et ses bénévoles sont à la base de nombreux projets qui donnent aux jeunes gymnastes tous les égards pour les mener régulièrement à se distinguer. Les efforts ne sont pas vains : son savoir-faire, ses qualités et ses résultats font sa renommée... et les Eysinais peuvent aussi être fiers de leur club.

Sur le plan sportif, ce championnat départemental promet d'être passionnant à plus d'un titre : la motivation des gymnastes eysinaises à se hisser parmi les meilleures n'est pas à démontrer, toutefois la nouvelle génération aura certainement à cœur de briller elle aussi !

Je souhaite un plein succès à cette manifestation.

Christine BOST
Maire d'Eysines

Le Club Eysines GR est heureux de vous accueillir pour ce Championnat Départemental individuel de GRS organisé sous l'égide de l'UFOLEP gironde. Nous vous recevons pour cette première compétition de la saison et nous serons heureux de vous retrouver le 5 mai 2019 pour la finale de Zone Ouest du Circuit Jeunesse. L'équipe technique et le Comité d'organisation du club se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue dans cette magnifique Salle Omnisports du Pinsan ; remercions-les pour leurs actions bénévoles qui rendent possible l'organisation cette belle compétition.

Eric LACOSTE
Président du club d'EYSINES GR

INFORMATIONS

Lieu de la compétition :

Salle Omnisports du Pinsan – Rue Pinsan (Sortie 8) – 33320 EYSINES



Contact : ERIC LACOSTE ☎ 06.86.50.03.33 E-mail : eyesines.gr@gmail.com

Programme : DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018

7h30 : Ouverture gymnase & examen repêchage des juges stagiaires

8H00 Réunion juges

8H20 Réunion juges stagiaires + plateau technique

8h45-12h30 Rotation 1

Honneur 11-12 ans // Pré-ex 13-14 ans et 15ans et + // Nationale 14-16 ans et 17ans et + // NationaleA

12h30-12h45 rotation 2 UFOREVER

12h45 Palmarès

13h45 – 18h15 Rotation 3 Honneur 13-14 ans, 15-16 ans et 17ans et + // Pré-excellence 11-12 ans // Excellence 11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans, 17-18 ans et 19et +

18h15 Palmarès

Musique :

Amener une clé USB regroupant les musiques des enchaînements.

Veillez à inscrire sur la Clé USB : le nom du club, le programme, le catégorie, le numéro de dossard et l'engin par rapport aux plages des musiques.

Ordre de passage :

Un ordre de passage définitif sera envoyé le jeudi avant la compétition.

Jugement :

Chaque club est prié, de mettre à disposition du jury tous ses Officiels « juges » disponibles.

Cette année, chaque juge se verra prêté pour la durée de la compétition une veste sans manche blanche siglée « officiel GRS ». Merci de la porter tout au long de votre prestation de juge.

– Merci d'en informer personnellement chacun de vos juges –

A NOTER : l'ordre de passage et jugement définitif sera envoyé aux clubs le jeudi avant la compétition.

Forfait :

Tout forfait devra être signalé le plus rapidement possible à

Stéphanie BILLE stephanie.bille@wanadoo.fr ou 06.26.01.37.48

Accueil :

Dès votre arrivée rendez-vous à l'accueil de la compétition **vous y déposerez** : les licences des gymnastes et des juges et la clé USB récapitulative des musiques.

Vestiaires :

Quatre vestiaires sont à la disposition des gymnastes, la répartition des clubs sera indiquée sur les portes. Après utilisation, veillez à conserver vos affaires dans vos sacs respectifs. Aucun sac et matériel de gymnastes ne pourra être stocké dans les gradins. Il est conseillé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires (le club ne pourrait être tenu responsable en cas d'éventuels pertes ou vols).

Contrôle des engins et des licences :

Il sera procédé aux contrôles des engins et des licences avant l'entrée sur le praticable.

ATTENTION : Conformément au règlement administratif et sportif de l'UFOLEP, tous les gymnastes et les juges doivent présenter leur licence 2018/2019, avec photo.

Toute gymnaste ne présentant pas sa licence UFOLEP valide sera déclassée.

Pour tout défaut de licence ou licence incomplète, une amende de 31€ pour un adulte et 16€ pour un jeune sera infligée au club.

Aucune dérogation ne sera possible.

Merci aux responsables des clubs, de veiller à ce que toutes les gymnastes et juges soient en règle.

RAPPEL : la licence doit être validée au moins 8 jours avant la date de la première compétition qualificative, soit pour cette compétition le vendredi 09 novembre 2018. Cette validation est faite uniquement par le comité départemental (aux horaires d'ouverture des bureaux) à réception des documents dûment remplis.

Restauration :

Vous trouverez sur place toute la journée une restauration avec en outre des gâteaux salés et sucrés, friandises, boissons froides et chaudes.

Photographe :

Un photographe sera présent tout le long de la compétition, vous pourrez acheter les clichés sur place ou par la suite directement au magasin

Bordeaux Photo Service

3 allée de l'Europe - Centre Commercial Super U - 33320 Eysines

05.56.16.00.42 / bxphotoservice@sfr.fr

Tarifs Engagements :

Suite à la décision du comité directeur UFOLEP Gironde les engagements par gymnaste s'élèvent à 3€ pour un jeune et 6€ pour un adulte. Merci de bien vouloir retourner la fiche « droits d'engagements » au comité pour le 09 novembre 2018.

CHARTE DE PROPRETE

On trouve un lieu propre...

Article 1 : Je m'essuie les pieds avant de rentrer dans le lieu de compétition (Salle d'accueil, d'entraînement,...)

Article 2 : Je ne marche pas en souliers sur le praticable, ni sur les tapis dans les salles d'échauffement

Article 3 : Je ne jette rien au sol (reste de nourriture, papier, mouchoir, chewing-gum ...), mais je me sers des poubelles mises à ma disposition.

Article 4 : Je n'ai normalement pas le droit de manger dans les tribunes et les vestiaires, mais si je le fais, je ramasse mes débris et laisse un lieu propre.

Article 5 : Je ne mets pas les pieds sur les sièges

Article 6 : Je respecte le matériel dans les salles

Article 7 : Je laisse propres les dépendances (vestiaires, douches, toilettes)

Article 8 : Je ne laisse pas mes affaires traîner

Article 9 : Je n'écrase pas de maquillage dans les vestiaires

Article 10 : Je ne fume pas dans la salle omnisports, ni dans l'enceinte du gymnase, je ne jette pas de mégots dans la nature, mais je les mets dans les seaux prévus à cet effet. 2

Article 11 : Si je salis, je nettoie et je remets en ordre les lieux

Article 12 : J'incite toutes les personnes de mon association à respecter la charte.

ITINÉRAIRE D'ACCÈS



Bonne manifestation à toutes et tous

DROITS D'ENGAGEMENTS UFOLEP33 GRS
SAISON 2018/2019

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

EYSINES 18/11/2018

CLUB : _____

Nom du responsable : _____

	NOMBRE DE GYMS ENGAGE(E)S	TARIF PAR GYMNASTE	TOTAL A PAYER
Jeunes : né(e)s en 2002 et après		3 €	€
Adultes : né(e)s en 2001 et avant		6 €	€
		TOTAL GÉNÉRAL :	€

Fait-le : _____

Signature du responsable :

A renvoyer par email à ufolep33@gmail.com pour le 16/11/2018

Ne pas joindre de chèque de règlement, une facture sera éditée à l'issue du championnat